



**CIRCULAIRE A L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS  
LES JUGES, PRÉSIDENTS DE CLUBS DE RACES, CLUBS D'UTILISATION  
ET DES ASSOCIATIONS CANINES TERRITORIALES**

***Objet : nouvelle note sur le Coronavirus faisant suite aux circulaires  
envoyées les 11 et 12 mars dernier***

**A partir de ce jour 16 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre**

- Interdiction d'organiser toute épreuve de sélection :
  - Exposition de morphologie
  - Confirmation
  - Épreuve de travail
  
- Fermeture de tous les clubs d'éducation et d'utilisation
  
- Le siège de la SCC sera fermé dès ce soir lundi 16 mars 2020

Le personnel sera dans la mesure des possibilités disponible en formule de télétravail. Vous pourrez nous contacter par mail et sachez que nous ferons de notre mieux pour faciliter le travail de nos éleveurs (cf note explicative aux éleveurs que vous recevrez en parallèle.)

Faisons preuve de solidarité en ces temps difficiles et, au-delà des impacts économiques sur la filière, espérons que nous tous, membres de la SCC ne soyons pas touchés au sein de nos familles.

Nous vous tiendrons informés de toute nouvelle évolution.

Nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments distingués.

**Le Président  
Michel MOTTET**